

6.00 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Douilliez Céline ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>- Evaluation et intervention sur les divers troubles mentaux de l'adulte. Discussion des approches diagnostiques, trans-diagnostic et processuelles, de la modélisation psychologique des cas individuels avec les hypothèses étiologiques et de maintien du trouble, des modèles de traitement et du pronostic selon les connaissances disponibles dans le domaine de la psychologie clinique empirique. - Apprentissage des premières étapes de l'intervention clinique dans un cadre individuel, notamment l'analyse de la demande, la théorie holistique, la formulation des hypothèses, et l'analyse de fonctions. - Élaboration et approfondissement des compétences cliniques d'analyse et d'intervention y compris de la formulation des objectifs, du choix des méthodes et procédures, de l'exécution et de l'évaluation de l'intervention clinique.</p> <p>- Présentation des principaux processus intra-individuels responsables de l'apparition et du maintien des pathologies mentales.</p> <p>- Présentation des principales interventions psychologiques pouvant modifier ces processus</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aura acquis des compétences cliniques d'analyse de cas individuels et de conception d'intervention psychologique. Il connaîtra les descriptions diagnostiques, trans-diagnostic et processuelles, pourra formuler des hypothèses sur l'étiologie et les facteurs de maintien du trouble, les modèles de traitement et le pronostic d'une série de troubles psychopathologique chez l'adulte ;</li> <li>1 - il sera capable de construire la théorie holistique et l'analyse de fonctions et de significations d'un cas clinique. - Il aura acquis des compétences en intervention clinique empirique pour les processus étiologiques abordés, allant des premiers entretiens jusqu'à l'exécution du plan thérapeutique et de son évaluation</li> </ul>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p><b>Session de janvier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation est composée d'une <b>évaluation continue certificative incluant 2 activités obligatoires</b> et d'un <b>examen écrit</b> en session.</li> <li>• <b>L'évaluation continue certificative</b> comprend les 2 activités d'évaluation obligatoires suivantes, qui doivent respecter les consignes de contenu et de délai disponibles sur Moodle:             <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activité obligatoire 1</b> : partie 1 du travail écrit individuel sur la vignette attribuée, powerpoint préparatoire au TP et présentation lors du TP (vaut pour 10 % de la note finale).</li> <li>• <b>Activité obligatoire 2</b> : le travail écrit individuel complet sur la vignette attribuée (vaut pour 40% de la note) évaluant les compétences suivantes : conceptualiser un cas, proposer un plan de traitement, articuler cette conceptualisation de cas sur base d'un raisonnement critique et d'une réflexion éthique.</li> </ul> </li> <li>• <b>L'examen écrit en session</b> (qui vaut pour 50% de la note finale) consiste en plusieurs questions ouvertes qui nécessiteront que vous intégrez l'ensemble de la matière vue dans les diapositives commentées, dans les lectures obligatoires, dans les séances d'élaboration critique, d'exercices et de débats et dans les travaux pratiques. Ces questions viseront à évaluer votre acquisition des connaissances, votre capacité à les appliquer de manière réflexive à un/des cas concret(s) et votre esprit critique.</li> <li>• La note finale ne sera délivrée que si l'étudiant-e a réalisé l'ensemble des 2 activités d'évaluation continue obligatoires ainsi que l'examen écrit en session; l'étudiant-e sera considéré-e comme absent-e à l'unité d'enseignement s'il-elle n'a pas réalisé les 2 activités d'évaluation continue obligatoires dans les délais imposés (voir Moodle) ainsi que l'examen écrit en session.</li> <li>• La réussite des activités d'évaluation continue obligatoires 1 et 2 et de l'examen écrit est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Par conséquent, l'évaluation de cette unité d'enseignement repose sur le principe de la note absorbante ce qui implique que la réussite de l'unité d'enseignement ne peut donc être obtenue que moyennant la réussite des activités d'évaluation continue 1 et 2 et de l'examen écrit . En cas d'échec à l'une des composantes de l'évaluation, l'étudiant.e obtiendra une note d'échec pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Dans ce cas, la note finale correspondra à la note la plus basse obtenue pour l'activité d'évaluation continue obligatoire 1, l'activité 2 et/ ou l'examen écrit.</li> </ul> <p><b>Session de septembre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation est composée d'une <b>travail écrit individuel et d'un examen écrit</b> en session             <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le travail écrit individuel une conceptualisation de cas avec plan de traitement</b> (vaut pour 50% de la note finale) qui porte sur une vignette différente de celle attribuée pour la session de janvier et doit respecter les consignes de contenu et de délai disponibles sur Moodle.</li> <li>• <b>L'examen écrit en session</b> (qui vaut pour 50% de la note finale) consiste en plusieurs questions ouvertes qui nécessiteront que vous intégrez l'ensemble de la matière vue dans les diapositives commentées, dans les lectures obligatoires, dans les séances d'élaboration critique, d'exercices et de débats et dans les travaux pratiques. Ces questions viseront à évaluer votre acquisition des connaissances, votre capacité à les appliquer de manière réflexive à un/des cas concret(s) et votre esprit critique.</li> </ul> </li> <li>• La note finale ne sera délivrée que si l'étudiant-e a rendu le travail écrit individuel complet dans les délais imposés (voir Moodle) et présenté l'examen écrit en session. Dans le cas contraire, la note finale encodée sera "Absent".</li> <li>• La réussite du travail écrit individuel et de l'examen écrit est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Par conséquent, l'évaluation de cette unité d'enseignement repose sur le principe de la note absorbante ce qui implique que la réussite de l'unité d'enseignement ne peut être obtenue que moyennant la réussite du travail écrit individuel et de l'examen. En cas d'échec à l'une des deux composantes de l'évaluation, l'étudiant.e obtiendra une note d'échec pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Dans ce cas, la note finale correspondra à la note la plus basse obtenue pour le travail écrit individuel et/ou l'examen écrit.</li> </ul> <p><b>Pour les deux sessions :</b></p> <p>Les IA génératives ne peuvent en aucun cas être utilisées pour la conception et la production des travaux et examens ou tout autre activité qui fait l'objet d'une évaluation. Cependant, à l'instar des outils de vérification de l'orthographe et de la grammaire, les IA génératives peuvent être utilisées <b>uniquement</b> comme assistant linguistique afin de réviser ou améliorer la qualité rédactionnelle des travaux. Elles ne peuvent donc être utilisées que pour améliorer les aspects formels du travail, mais pas son contenu.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La méthode d'enseignement repose des méthodes pédagogiques variées: cours ex-cathedra, travaux d'application sur des cas cliniques en séance et en dehors des séances de cours, lectures et débats. Les supports de cours seront mis à disposition sur Moodle sous la forme de diapositives , accompagnées de lectures et d'exercices (analyse de cas, exercice expérientiel).</li> <li>• Ces contenus théoriques seront complétés par un dispositif pédagogique spécifique basé sur une analyse de cas, incluant une séance de travaux pratiques et la réalisation d'activités obligatoires. Ce dispositif est conçu de telle sorte à ce que les étudiant-es puissent bénéficier d'un feedback par un-e assistant-e lors de la séance de travaux pratiques.</li> </ul>
<p>Contenu</p>	<p>A.La psychologie clinique basée sur les preuves          B.Introduction à l'approche processuelle          C.Conceptualisation de cas          D.Processus pathogènes et interventions associées:</p> <p>1. Processus motivationnels et interview motivationnel</p>

	<ol style="list-style-type: none"><li>2. Pensées répétitives négatives – Interventions centrées sur les pensées répétitives négatives</li><li>3. Évitement expérientiel-activation comportementale</li><li>4. Évitement expérientiel - intervention par exposition</li><li>5. Approche processuelle du perfectionnisme - Interventions centrées sur le perfectionnisme</li></ol>
Ressources en ligne	Les diapositives ainsi que les lectures obligatoires (et facultatives) et les exercices seront mis en ligne sur Moodle au fur et à mesure de la progression du cours.
Autres infos	Connaissance passive de l'anglais (maîtrise de la lecture) Utilisation des bases de données bibliographiques
Faculté ou entité en charge:	EPSY

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	6		